

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT SALARIÉ QUALIFIÉ

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité

Passeport

Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT SALARIÉ QUALIFIÉ

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Vous remplissez les conditions :

SALARIÉ QUALIFIÉ

Vous avez obtenu en France un diplôme au moins équivalent au master ou labellisé par la conférence des grandes écoles, et vous avez un contrat de travail de plus de 3 mois qui prévoit une rémunération brute annuelle supérieure ou égale à 37 310 euros.

- Attestation employeur**
- Diplôme au moins équivalent au grade de Master délivré par un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national ou diplôme de niveau 1 labellisé par la Conférence des Grandes écoles**

SALARIÉ EN ENTREPRISE INNOVANTE (FRENCH TECH VISA FOR EMPLOYEES)

Vous êtes recruté par une entreprise reconnue innovante par le ministère de l'économie ou par une jeune entreprise innovante au sens du code générale des impôts. Vos fonctions ont un lien direct avec le projet de recherche et de développement de cette entreprise. Vous avez un contrat de travail qui prévoit une rémunération brute annuelle supérieure ou égale à 37 310 euros.

- Attestation employeur**
- Attestation du ministère de l'économie reconnaissant le caractère innovant de l'entreprise ou document établissant la qualité de jeune entreprise innovante.**

ou tout document fiscal établissant la qualité de jeune entreprise innovante conformément à l'article 44 sexies 0A du code général des impôts ou attestation de reconnaissance du caractère innovant de l'entreprise par le ministère chargé de l'économie.

SALARIÉ HAUTEMENT QUALIFIÉ (CARTE BLEUE EUROPÉENNE)

Vous avez un diplôme sanctionnant au moins trois années d'études supérieures, ou vous bénéficiez de cinq années d'expérience professionnelle de niveau comparable. Vous avez un contrat de travail d'un an minimum qui prévoit une rémunération brute annuelle d'au moins 53 836,50 euros.

- Attestation employeur**
- Diplôme sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures**
Diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat dans lequel cet établissement est situé ou tout document justifiant de l'expérience professionnelle d'au moins 5 années à niveau comparable
- Curriculum vitae**

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT SALARIÉ QUALIFIÉ

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Vous remplissez les conditions :

SALARIÉ EN MISSION

Vous venez en France pour exercer une activité salariée dans le cadre d'une mobilité entre établissements d'une même entreprise ou entre entreprises d'un même groupe. Vous avez une ancienneté d'au moins trois mois dans le groupe qui vous emploie et votre contrat de travail avec l'entreprise en France prévoit une rémunération brute annuelle d'au moins 33 579 euros.

Attestation employeur